

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01385

Numéro SIREN : 810 031 088

Nom ou dénomination : FELT-INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003608

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003608**
n° de gestion : **2015B01385**
n° SIREN : **810 031 088 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 06/02/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FELT-INVEST - Société par actions simplifiée
92 rue Hippolyte Kahn 69100 Villeurbanne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5420509

Comptes annuels

SASU FELT-INVEST

92 rue Hippolyte Khan
69100 VILLEURBANNE
Tél.
Fax.

Exercice clos le 31/12/2016

APE : 7022Z

SIRET : 81003108800018

Etats de synthèse

SASU FELT-INVEST
92 rue Hippolyte Khan
69100 VILLEURBANNE

Sommaire

<i>Etats de synthèse</i>	2
Bilan	3
Compte de Résultat	5
Annexe	6
Règles et méthodes comptables	7
Notes sur le bilan	9

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immobilisations incorporelles	40 000	40 000		7 667
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	741 545	225 000	516 545	375 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	781 545	265 000	516 545	382 667
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	330		330	2 134
Autres créances	22 000		22 000	
<i>Divers</i>				
Disponibilités	65 863		65 863	18 057
Charges constatées d'avance				2 250
TOTAL ACTIF CIRCULANT	88 193		88 193	22 442
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	869 738	265 000	604 738	405 109

SASU FELT-INVEST**Exercice clos le 31/12/2016****Bilan**

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Réserve légale	100	
Report à nouveau	19 462	
Résultat de l'exercice	-6 054	19 562
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 507	20 562
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Autres emprunts obligataires	159 500	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	374 155	244 935
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		9 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 230	2 160
Etat, Impôts sur les bénéfices		3 452
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 946	
Dettes fiscales et sociales	9 946	3 452
Autres dettes	42 400	125 000
TOTAL DETTES	590 231	384 547
TOTAL PASSIF	604 738	405 109

Annexe

SASU FELT-INVEST
92 rue Hippolyte Khan
69100 VILLEURBANNE

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 06/03/15 au 31/12/15 10 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	195 000	90 000	105 000	116,67
Autres produits				
Total	195 000	90 000	105 000	116,67
CONSOMMATION M/SES & M				
Autres achats & charges externes	34 411	34 278	133	0,39
Total	34 411	34 278	133	0,39
MARGE SUR M/SES & MAT	160 590	55 722	104 868	188,20
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	150	375	-225	-60,00
Amortissements et provisions	7 667	32 333	-24 667	-76,29
Total	7 817	32 708	-24 892	-76,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	152 773	23 014	129 759	563,83
Charges financières	238 373		238 373	
Résultat financier	-238 373		-238 373	
RESULTAT COURANT	-85 600	23 014	-108 614	-471,95
Produits exceptionnels	250 000		250 000	
Charges exceptionnelles	170 455		170 455	
Résultat exceptionnel	79 545		79 545	
Impôts sur les bénéfices		3 452	-3 452	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 054	19 562	-25 616	-130,95

Règles et méthodes comptables

de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU FELT-INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2016, dont le total est de 604 738 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 6 054 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL CHEVAL ST FE 07410 ST FELICIEN	115 000		100,00	-37 695
SOREQUIP 97427 L'ETANG SALE	900 000		51,00	
SAS ETABLISSEMENTS HENRI CHEVAL 26330 CHATEAU	250 000		54,54	-102 425
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	741 545	516 545			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	40 000			40 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	375 000	537 000	170 455	741 545
Total	415 000	537 000	170 455	781 545
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	32 333	7 667		40 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		225 000		225 000
Total	32 333	232 667		265 000
ACTIF NET				516 545

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			537 000	537 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			537 000	537 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			170 455	170 455
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			170 455	170 455

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 590 231 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 624 155 euros.

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	4 230
Total	4 230

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 22 330 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	22 330	22 330	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	22 330	22 330	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000.00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1.00 euros.

FELT INVEST
Société par actions simplifiée
Capital social : 1.000 euros
Siège social : 92, rue Hippolyte Kahn – 69100 VILLEURBANNE
810 031 088 RCS Lyon
(la "Société")

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 7 MARS 2017**

L'an 2017, le 7 mars.

Monsieur Emmanuel Feltin, (l'"Associé Unique"), agissant en qualité d'associé unique de la Société, a pris les décisions figurant ci-dessous.

Le cabinet Jérôme ROZIER, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été régulièrement informé des décisions devant être prises.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Rapport de gestion du président sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 12 2016.
2. Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 12 2016 et affectation du résultat.
4. Rapport de la direction sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et décision à cet égard.
5. Quitus à la direction. Le directeur dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :
 - ses rapports;
 - ses documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe;
 - le texte des résolutions proposées.

Puis, la direction déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition des associés dans les formes et délais légaux. Il ajoute que les associés n'ont pas usé de la faculté offerte par l'article L. 223-26 du Code de commerce, et n'a pas posé de questions écrites.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration. Il est ensuite donné lecture des rapports de la direction.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :



PREMIÈRE RÉOLUTION

Les associés, après avoir entendu le rapport de gestion dressé par la direction, relatif à l'exercice clos le 31 12 2016 approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un résultat net de - 6 054 €. Les associés donnent quitus entier et définitif à la direction de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 12 2016.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Les associés approuvent les propositions relatives à l'affectation du résultat, et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante : au compte de 129000 REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE

Les associés prennent acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

TROISIÈME RÉOLUTION

Les associés, lecture faite du rapport spécial de la direction relatif aux conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport en ses termes et conclusions.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 08 heures 30 après signature du présent procès-verbal

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par les associés.

Fait à Villeurbanne, le 7 mars 2017.


Emmanuel FELTIN

FELT-INVEST S.A.S.

92, Rue H. Kahn
69100 VILLEURBANNE
Siret : 810 031 008 Lyon

